

## CTA exceptionnel du 22 mars 2022 QUESTIONS DIVERSES – FSU

## 4) Opérations de carrière :

Nous souhaiterions connaître le calendrier prévisionnel des différentes opérations de carrière (avancement d'échelon, accès à la hors-classe classe, accès à la classe exceptionnelle, accès à l'échelon spécial, congés de formation, liste d'aptitude au corps des agrégés)

Réponse : <u>Liste d'aptitude au corps des agrégés :</u> les propositions académiques ont été remontées au ministère.

<u>CFP</u>: les mails informant les agents de l'avis favorable ou défavorable à leur demande de CFP ont été envoyés le 18/03. Les agents doivent en retour confirmer leur CFP ou informer le DPE de leur renoncement. La décision définitive sera communiquée aux agents en mai.

<u>Avancement d'échelon accéléré</u> : en cours de finalisation, les arrêtés devraient être établis début avril, sauf pour les certifiés, avant de pouvoir arrêter le tableau d'avancement.

<u>Hors-classe</u>: visualisation des avis CE/INS vers le 11/04. Information des promus par message I-Prof, début juin.

<u>Echelon spécial</u>: visualisation des avis CE/INS vers le 11/04. Information des promus par message I-Prof, vers le 15 juin.

<u>Classe Exceptionnelle</u>: ouverture de la campagne le 25/03. Pour l'éligibilité au vivier 1, 3 nouvelles fonctions sont prises en compte (CFC, enseignement en unité pénitentiaire, exercice en établissement relevant d'un Contrat Local d'Accompagnement). Notification par mail l-prof de l'éligibilité au vivier 1 le 14/04. Période de recours pour révision de l'éligibilité au vivier 1 de 15 jours du 15/04 au 04/05. Visualisation des avis CE/INS vers le 01/06. Information des promus par message l-Prof le 30/06.